

DECLARATION SUR LES PROVOCATIONS ET LES MENACES
DES ETATS-UNIS CONTRE LA JAMAHIRIYA ARABE
LIBYENNE POPULAIRE ET SOCIALISTE

Le Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine, réuni en sa Quarante-troisième Session Ordinaire à Addis Abéba, Ethiopie du 25 Février au 4 Mars a entendu la déclaration détaillée de la délégation de la Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste sur les menaces et les provocations des Etats-Unis d'Amérique.

Il a souligné le danger, l'importance et la gravité de ces actes et de ces menaces qui se traduisent par des manoeuvres militaires menées par les Etats-Unis près des eaux territoriales de la Libye, le gel des avoirs libyens dans les banques américaines et autres actes de boycottage économique et commercial, actes qui constituent une menace pour la souveraineté et la sécurité d'un Etat Membre de l'OUA et de l'ONU ; ces actes constituent également une menace pour la paix et la sécurité de la région et du monde.

Il condamne vigoureusement ces provocations, ces menaces et ces actes d'intimidation. Il demande que soit mis fin à toutes ces menaces et ces actes de sabotage sous toutes leurs formes.

Le Conseil des Ministres réaffirme sa fraternelle solidarité avec la Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste, Etat Africain frère. Il demande au Gouvernement des Etats-Unis de mettre fin à tous ces actes de boycottage, ces menaces et ces provocations dans l'intérêt de la paix en Afrique et dans le monde.

Réserves de l'Egypte, du Tchad, du Cameroun, de la République Centrafricaine, de la Côte d'Ivoire et du Swaziland.

Réserves du Togo sur les Paragraphes 3 et 4.

CM/ST.0022